

COMMUNIQUÉ
Paris, le 16 mars 2020

Les plateaux de détection La Relève reportés.

Suite à l’allocution du Président de la République Française et aux mesures nationales annoncées à cette occasion, le Comité Paralympique et Sportif Français a décidé de reporter l’organisation de ses journées de détection « la relève » qui devaient se tenir à partir du 28 mars prochain.

Le report des plateaux de détection « La Relève », est prévu, en accord avec les fédérations paralympiques, au mois de novembre 2020.

« Le Comité Paralympique et Sportif Français est solidaire avec les mesures prises par le Chef de l’Etat, mesures visant à lutter contre la propagation du virus qui frappe actuellement notre pays. Il est de notre responsabilité de prendre les décisions qui s’imposent pour contribuer à la protection de nos concitoyens et ce dans l’intérêt collectif » Marie-Amélie LE FUR, présidente du CPSF.

Le Comité Paralympique et Sportif Français est d’ores-et-déjà en lien avec les candidats inscrits sur l’une des quatre étapes programmées. Le CPSF annoncera ultérieurement les dates du nouveau calendrier d’organisation des plateaux de Bordeaux, Montpellier, Paris et Vichy.

Contacts & outils presse

medias@france-paralympique.fr / 06 65 75 71 25

[Dossier de presse](#)
[Site internet](#)